

# HRC. CAMOUFLAGE BIS REPETITA PAR LE NOUVELLISTE

[9 mai 2020 Stéphane Riand](#)



**Dr Marco Siano**

Médecin chef de service et médecin chef d'unité

Spécialiste en oncologie médicale

Spécialiste en médecine interne

Dans un article très lu, publié la première fois le 6 mai 2020, [« HRC : CAMOUFLAGE ET HAUTE PROTECTION PAR LE NOUVELLISTE DU 6 MAI 2020 »](#), L'1Dex a démontré le camouflage du NF portant sur le coût réel de la « casse » du HRC. Le journal récidive, à la page 7 de son édition sur papier du 9 mai 2020.

La journaliste Isabelle Gay marque le territoire dès la première question posée à la syndicaliste Barbara Pfister : « Le déficit de 18 millions de l'HRC au lieu des 6 budgétisés a surpris tout le monde. »

**« La réalité des chiffres est d'un tout autre ordre :**

- **90 mios de dépassement des coûts de construction de l'HRC**
- **Demande d'un fonds de roulement de 80 mios (60 pour Vaud 20 pour le Valais) en vue d'assurer le proche avenir en prédisant des chiffres rouges jusqu'en 2025**
- **Aveu d'un emprunt de 20 mios sans garantie, début 2020, auprès d'une banque extérieure au canton de Vaud sans avertir les 2 cantons pour payer les salaires et les fournitures**
- **Rallonge déjà accordée de 15,5 mios comme prime au déménagement et à la pré-installation**
- **Soutien de 7 mios pour une ligne de bus**

**Bref, au total un couac de l'ordre de 200 mios dont 50 mios à la charge du canton du Valais. »**

**L'IDex a proposé la création d'une Commission d'Enquête Parlementaire intercantonale. Et, surprise, le médecin chef de service et médecin d'unité de l'équipe médico-soignante du Centre Interdisciplinaire de Cancérologie du HRC, le [Docteur Marco Siano](#), a approuvé clairement cette proposition. Or, les équipements, dans le champ de la cancérologie, incluant notamment la radiologie et la radiothérapie, engendrent des coûts d'investissements élevés. Dans ce contexte, le Dr. Siano semble ne pas craindre du tout les contrôles opérés dans l'une des unités phare de Rennaz. De cela, on peut conclure au fait que les causes du désastre sont ailleurs. Et il faut se réjouir qu'un médecin chef choisisse sans réserve la transparence d'une CEP-HRC.**

**Du côté valaisan, pour répondre aux inquiétudes de Monsieur Albin Delavy, on saura alors interroger les acteurs principaux de ce désastre, en n'omettant pas de rappeler la pyramide des responsabilités, comme l'a demandé ce commentateur, en restant du côté valaisan s'agissant des responsabilités politiques.**

**a) la Conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten, à la tête du Département de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture, en place depuis 11 ans;**

**b) Victor Fournier, chef du Service cantonal de la Santé;**

**c) Professeur Dominique Arlettaz, président du Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais;**

**d) les pensionnés-retraités et administrateurs, Jean-Jacques Rey-Bellet, ancien conseiller d'Etat, et Georges Dupuis, ancien médecin cantonal;**

**e) Olivier Turin, président de la la Comission de surveillance intercantonale de l'Hôpital de Rennaz; .....**

**f) et naturellement, cerise sur le gâteau, le Professeur Eric Bonvin, à la fois directeur général de l'Hôpital du Valais, psychiatre avec option hypnose et administateur du HRC (double casquette);**

**g) sans oublier le maitre d'oeuvre et le directeur général du HRC, Pascal Rubin !].**

**Les gens qui ont décidé, piloté, construit, accompagné et surveillé ce projet doivent être entendus par la CEP-HRC.**

**En lien notamment avec la LAMal, aucun politique sérieux ne saurait suggérer qu'un simple audit – administratif et comptable – soit suffisant pour comprendre ce qui s'est passé et pour anticiper demain.**

**Madame Barbara Pfister, syndicaliste, veut que ce ne soit « *pas aux collaborateurs de payer la facture* » : se rend-elle compte que ces personnes sont, comme vous et moi, les contribuables qui devront assumer les fautes, les erreurs ou/et les actes illicites commis par les organes décisionnels et de surveillance ?**

**Et, last but not least, il n'y a strictement aucune raison que la facture à payer par l'Etat du Valais engendre un démantèlement stratégique de l'Hôpital du Valais (équipements, rémunération des médecins et du personnel qualifié, respect des conventions collectives, conditions futures de travail, etc.).**

**Une CEP-HRC EST NECESSAIRE, comme cela a déjà été fait *pour remettre sur rail le RSV.***